

Schoëlcher, le 12 juin 2020

Le Recteur de l'Académie de Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale

A

Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Monsieur le Secrétaire Général aux
Affaires Régionales,
Mesdames et Messieurs les principaux,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs,
Madame la Déléguée académique à la vie
lycéenne,
Madame la Directrice du CANOPE de la
Martinique,

Rectorat

Délégation académique au
numérique éducatif

Bureau
160

Affaire suivie par
Sébastien BIRBANDT

Téléphone
05 96 52 28 08

Courriel
sebastien.birbandt
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
Cedex

Objet : Appel à projets « Studios-Médias pour valoriser les éco-délégués »

PJ : Cahier des charges : <https://www.education.gouv.fr/media/67248/download>

Dans le cadre de la politique de développement du numérique éducatif du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, un appel à projets destiné à soutenir l'innovation numérique pour l'éducation dans le cadre d'une démarche de développement durable est proposé aux collectivités territoriales concernées, et aux collèges publics et privés sous contrat.

Il s'agit de :

- déployer des **studios-médias** (1 Web TV par établissement volontaire) dans les collèges,
- partager le financement des projets entre l'Etat (50% de l'investissement, minimum 1500 € maximum 2500 €) et les collectivités,
- créer un **réseau d'ambassadeurs** de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour la présentation pédagogique et la **valorisation des projets des éco-délégués**.

L'implication des élèves dans la réalisation de tels projets participe au renforcement de leur éducation aux médias et à l'information (EMI), à la construction de leur esprit critique, à l'éducation au développement durable (EDD) et au développement de leurs compétences numériques.

Un travail de co-construction entre la direction de l'établissement, les équipes pédagogiques et éducatives, dont le documentaliste et le RRUPN, l'inspecteur référent, les élèves éco-délégués, voire les écoles de secteur, est attendu. L'équipement pourra être mutualisé avec les écoles du territoire si le projet le prévoit.

Les dossiers seront soumis à la collectivité, aux personnels académiques d'encadrement concernés et aux élèves éco-délégués élus aux instances académiques pour les intégrer dans une démarche territoriale (équipements, moyens, formation).

Pour candidater, un formulaire en ligne est mis à votre disposition à l'adresse :

<https://frama.link/studiomediasmartinique>

Les retours validés par les chefs d'établissement sont attendus pour le **05 septembre 2020** afin d'être étudiés et remis au ministère avant le 15 septembre 2020. La publication des résultats est prévue pour novembre 2020.

Afin de vous aider dans la construction de votre projet, une fiche de présentation des studio-médias est disponible à l'adresse :

<https://archiclasse.education.fr/Mobilier>

Vous trouverez également des informations auprès du réseau CANOPE et de la Délégation Académique au Numérique Educatif.

Une formation académique sera mise en place courant de l'année 2020-2021 pour les établissements retenus, à partir des constats réalisés et besoins exprimés.

Je vous remercie pour votre collaboration et suis convaincu que vous mettrez tout en œuvre pour favoriser le développement du numérique éducatif et l'éducation au développement durable, pour la réussite des élèves et du territoire.

Rectorat

Délégation académique au
numérique éducatif

Bureau
160

Affaire suivie par
Sébastien BIRBANDT

Téléphone
05 96 52 28 08

Courriel
sebastien.birbandt
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
Cedex

Pascal JAN

